



Accompagner les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement dans les structures d'inclusion sociale

3 jours (dates à définir) - 21 h

A qui s'adresse cette formation?

Intervenant.e.s sociaux.ales et professionnel.le.s des des structures d'inclusion sociale.

Prérequis

Aucun.

Objectifs de la formation

Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de perte d'autonomie liée au vieillissement au sein des structures d'inclusion sociale et renforcer la connaissance des professionnels des dispositifs à destination des personnes âgées.

Objectifs spécifiques

- Comprendre les évolutions physiques et psychiques liées au vieillissement normal ou pathologique et à la perte d'autonomie et mieux en repérer les signes dans l'exercice de la pratique sociale ;
- Adapter son positionnement professionnel au vieillissement des personnes et à ses impacts notamment en termes psychiques ;
- Identifier les partenaires et structures relais du territoire pour l'accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité ;
- Connaître les droits sociaux spécifiques aux personnes âgées en situation de perte d'autonomie et se familiariser avec les démarches à réaliser ;
- Comprendre les spécificités des dispositifs médico-sociaux d'accueil des personnes âgées en situation de perte d'autonomie ;
- Favoriser la rencontre des acteurs du champ de la personne âgée et de l'autonomie pour permettre le développement des partenariats.

Programme

1^e partie : Comprendre le processus de vieillissement et ses conséquences pour mieux le repérer et adapter son positionnement professionnel

Les impacts physiques et physiologiques du vieillissement (matinée J.1)

- Familiariser les stagiaires avec le processus de vieillissement ;
- Comprendre les implications physiques et physiologiques du vieillissement ;
- Faire la différence entre difficultés relevant d'une pathologie et de la perte d'autonomie ;
- Mieux repérer les signes de la perte d'autonomie pour savoir quand solliciter une évaluation du GIR par les partenaires spécialisés

Les impacts psychiques du vieillissement (après-midi J.1)

- Comprendre les impacts psychiques du vieillissement ;
- Savoir différencier les troubles liés à des troubles préexistants et l'impact du vieillissement sur la santé mentale ;
- Savoir adapter son positionnement professionnel ;
- Mobiliser les ressources pertinentes pour accompagner les personnes sur le plan de la santé psychique.

2^e partie : Mobiliser les aides, les dispositifs spécialisés et les acteurs du territoire pour mieux accompagner les personnes vieillissantes en situation de perte d'autonomie

Les aides financières mobilisables liées à l'âge (matinée J.2)

Objectifs :

Connaître les droits sociaux liés à l'âge et comprendre leur fonctionnement
Se familiariser avec les démarches de mobilisation de ces droits

Les aides et dispositifs mobilisables liés à la perte d'autonomie (après-midi J.2)

Objectifs :

Connaître les aides liées à la dépendance dans le champ du handicap et spécifiques aux personnes âgées en situation de perte d'autonomie et comprendre leur fonctionnement
Se familiariser avec les démarches de mobilisation de ces droits

Les services d'aide et de soins à domicile (après-midi J.2)

Objectifs :

Connaître les aides liées à la dépendance dans le champ du handicap et spécifiques aux personnes âgées en situation de perte d'autonomie et comprendre leur fonctionnement
Se familiariser avec les démarches de mobilisation de ces droits

les dispositifs médico-sociaux d'hébergement pour personnes âgées ou en situation de handicap

(matinée J.3)

Objectifs :

Connaître les dispositifs médico-sociaux spécifiques d'intervention à domicile et d'hébergement des personnes âgées ;
Identifier les spécificités freins/leviers de l'accueil du public en situation de précarité dans ces dispositifs.

Identifier les structures et partenaires d'appui pour la coordination des parcours et savoir les solliciter

(après-midi J.3)

Objectifs :

Identifier les structures et partenaires d'appui pour la coordination des parcours et savoir les solliciter : Les DAC et leur mise en place ; M2A ; MAIA ; CLIC ; PTA ; Réseaux gérontologiques et de santé.

Démarche pédagogique

- Apports théoriques juridiques - Enseignement participatif et interactif ;
- Questionnaire d'attentes en amont du module pour adapter le contenu de la formation aux stagiaires ;
- Partages d'expériences - Apports pratiques avec des mises en situation et travaux pratiques à partir d'étude de cas inspirés des situations professionnelles des stagiaires - Des perspectives opérationnelles sur le terrain ; quizz
- Une grille d'évaluation et de bilan de la formation

Evaluation

Evaluation formative via des exercices de groupe tout au long de la formation.

Une attestation de réalisation de la formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Calendrier :

3 jours (dates à définir) - 21 heures

Lieu de formation :

Paris ou Porte de Paris

Intervenant(e)(s) :

Clotilde HOPPE, Chargée de mission Santé FAS IdF

N'hésitez pas à nous faire part d'une situation de besoins spécifiques qui pourrait nécessiter l'adaptation de la formation.

Si vous souhaitez faire suivre cette formation ou la mettre en place dans votre structure, vous pouvez nous solliciter pour informations et devis.

Contacts Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF

30 boulevard de Chanzy - 93100 Montreuil - Organisme de formation : 11752245275

Clotilde HOPPE

Chargée de mission Santé-Migrants

01 43 15 13 93

clotilde.hoppe@federationsolidarite-idf.org

Elise NOEL-CHEVALIER

Gestion administrative et référente handicap en cas de besoin d'adaptation de la formation

01 43 15 80 11

formation@federationsolidarite-idf.org